

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 25 septembre 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 25 du mois de septembre à 20 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal 18 septembre 2023.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Anne DUNAN, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Jean Pierre BUERBA, adjoints,
Stéphane AUZERAL, Jean-Laurent PEREZ, Jean-Philippe DELARUE, Sylvie BIRABEN, Anne Laure Jean Baptiste.

ABSENTS EXCUSES

Laura LAVILANIE
Raphael BENOIT
Jean Baptiste GRANGE
Kate MARIE procuration à Sylvie BIRABEN

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 10 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Nadine DESMARAIS est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **8 août 2023**.

Le compte rendu du conseil municipal du **8 août 2023** est approuvé à l'unanimité.

TARIFS POUR LA LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE DU TERMINUS

(81bis-2023)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les tarifs pour la location de la salle du Terminus n'ont pas été revus depuis 2009.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée un nouveau projet tarifaire.

- Caution : 200€
- Particuliers/Professionnels/Associations d'Arreau :
 - Gratuit
- Particuliers/Professionnels/Associations Extérieures :
 - 300€ du 16/04 au 14/10 pour 2 jours maximum
 - 400€ du 15/10 au 15/04 pour 2 jours maximum

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte le nouveau projet tarifaire à compter du 1^{er} octobre 2023.

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau